

Sujet : Apprentissage au Cerema : la CFDT vote POUR... mais seule !

De : "CFDT - CEREMA/OH/Syndicats emis par FOURMIGUE Patrick - CEREMA/DTerMed /DREC/SRILH (par Intranet, dépôt cfdt-diffusion-owner@cerema.fr)" <cfdt.syndicats.cerema@i-carre.net>

Date : 02/03/2016 11:09

Pour : "cfdt-diffusion@cerema.fr" <cfdt-diffusion@cerema.fr>, _cfdtCerema <cfdt.syndicats.cerema@i-carre.net>



Lundi dernier, 29 février, le Directeur Général a reconvoqué le Comité Technique d'Établissement sur le point relatif à l'apprentissage au Cerema, pour un démarrage à partir de septembre 2016.

La **Cfdt** est favorable à l'engagement de la Fonction Publique **pour relancer l'apprentissage**, mais en s'assurant que les premiers niveaux de qualification (CAP/BEP, Bac Pro) ne soient pas oubliés, du fait de leur difficulté de trouver des maitres d'apprentissage. Nous ne souhaitons pas que tous les contrats soient ciblés sur des Bac+5.

Le bref document fourni par la DG du Cerema (*voir pièce jointe*) mentionne **15 contrats d'apprentissage**, mais sans dire dans **quelles DTer/DTec**, ni pour **quels niveaux de diplômes**.

A force d'insister, la **Cfdt** a pu obtenir des réponses concrètes à ces deux questions concrètes... mais au compte-gouttes :

- * Les contrats couvriraient bien **tous** les niveaux de diplômes : CAP/BEP, BacPro, DUT, Licence, Master, ingénieur.

- * Un premier bilan sera fait début 2017, sur ce que nous considérons comme une **expérimentation**.

- * **Neuf directions** ont fait remonter des propositions, avec des maitres d'apprentissage et des établissements de formation (ne manquent que ITM et SO).

! A titre d'exemple, la DTerMED Aix prendrait un apprenti du CFA voisin, spécialité Travaux Publics, niveau CAP/BEP ou Bac Pro.

*>>> pour savoir ce qui est envisagé dans votre direction locale, **interrogez donc vos directeurs !***

OUI, cela a un coût pour le budget de l'établissement !

Pour 15 apprentis, il est estimé à 200 k€ (soit le coût de 1 A++ ou de 3 B). Mais l'objectif nous paraît **socialement plus utile** que certaines dépenses de communication (Vidéo Cerema Café, Prix du Cerema, gadgets...) ou de management/fonctionnement (séminaires de cadres dirigeants, véhicules de direction...).

Ces apprentis seront payés (moins que le SMIC, car à mi-temps en formation), mais ils entreront dans le monde du travail, contribueront à notre production, valideront des trimestres de retraite et trouveront plus facilement un emploi.

VOTE des représentants du personnel

FO : n'a pas pris part au vote (le seul membre venu en début de réunion est parti après avoir lu sa déclaration).

CGT : **2 CONTRE** ; **1** n'a pas pris part au vote

UNSA : 1 CONTRE

Cfdt: 2 POUR

Le DG prend acte qu'il n'y a pas de vote unanime CONTRE et déclare qu'il engagera donc la démarche.

- Pour la **Cfdt**: le Cerema, établissement **public**, doit être **exemplaire** sur la qualité des contrats d'apprentissage signés et nous serons particulièrement vigilants sur leur déroulement.
- Nous apportons notre soutien aux agents **volontaires pour devenir maîtres d'apprentissage** et contribuer ainsi à la formation concrète des jeunes, autrement qu'en donnant des cours théoriques dans des écoles ou universités.

Bonne journée

Cordialement

— Pièces jointes : _____

Deleted: CTE_2016_02_18_apprentissage_au_Cerema.pdf

308 octets